

RÉUNION DU CONSEIL
1 MAI 2024

Mercredi, le 1^{er} jour du mois de mai 2024, une séance extraordinaire des membres du conseil de la Municipalité de Saint-Prosper-de-Champlain est tenue à la salle Honoré-Lacerte (371, rue de l'Église, Saint-Prosper-de-Champlain), à compter de 18 heures 30, à laquelle sont présents :

Mme Amélie Caron, conseillère;
Mme Chantal Dansereau, conseillère;
M. Christian Raby, conseiller;
Mme France Bédard, mairesse;
Mme Line Toupin, conseillère;
M. Patrice Moore, conseiller;
Un poste vacant.

Formant quorum sous la présidence de la mairesse France Bédard.

ASSISTAIT ÉGALEMENT À LA RÉUNION

La directrice générale et greffière-trésorière, Mme Sandra Turcotte.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

2. PRÉSENTATION DE L'ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Présentation de l'ordre du jour
3. Affaires nouvelles
 - 3.1. Demande d'aide financière pour le Programme de soutien aux politiques familiales municipales
4. Période de questions relatives aux sujets de la séance
5. Clôture de la séance

3. AFFAIRES NOUVELLES

3.1 2024-05-53
DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE POUR LE
PROGRAMME DE SOUTIEN AUX POLITIQUES
FAMILIALES MUNICIPALES

ATTENDU QUE le ministère de la Famille (Ministère) a élaboré et mis en place le Programme de soutien aux politiques familiales municipales qui vise à soutenir les municipalités, les MRC et les conseils de bande des communautés autochtones dans l'élaboration d'une politique familiale municipale (PFM) en vue d'assurer aux familles l'accès à des ressources ou à des services nécessaires à leur épanouissement;

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Prosper-de-Champlain souhaite présenter, en 2024-2025, dans le cadre de ce programme, une demande d'aide financière admissible pour l'élaboration d'une politique familiale;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par Amélie Caron et résolu à l'unanimité des voix des conseillers :

D'autoriser la directrice générale, Mme Sandra Turcotte à signer au nom de la Municipalité de Saint-Prosper-de-Champlain, tous les documents relatifs à la demande d'aide financière présentée en 2024-2025 dans le cadre de ce programme et, si la demande est acceptée par le Ministère, la convention d'aide financière liée à ce même programme;

DE confirmer que Line Toupin est l'élue responsable des questions familiales.

Vote demandé par France Bédard.

Adoptée

4. **PÉRIODE DE QUESTIONS RELATIVES AUX SUJETS DE LA SÉANCE**

5. **2024-05-54
CLÔTURE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par Patrice Moore et résolu à l'unanimité des voix des conseillers :

DE clore la séance à 18h43.

Vote demandé par France Bédard.

Adoptée

En signant ce procès-verbal, le maire atteste qu'il est réputé avoir signé toutes les résolutions de ce procès-verbal.

France Bédard
Mairesse

Sandra Turcotte
Directrice générale et greffière-
trésorière